

Chambre de Médiation et d'Arbitrage de la Martinique

CMAM

Association loi 1901 n°W9M1006182

SIRET n° 804 368 520 00016

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 97 97 02050 97

Préfecture Martinique

FORMATION

« MÉDIATEUR PATRIMONIAL ET SUCCESSORAL »

Intervenants :

- **Joël BATAILLÉ** : avocat, médiateur, formateur, spécialiste des liquidations d'indivisions et des modes alternatifs de règlement des différends
- **Danielle MARCELINE** : Avocate, Présidente de la Commission Indivision du Barreau de Fort de France, spécialiste en droit immobilier et de la construction

Public visé :

Médiateur confirmé souhaitant se spécialiser dans le règlement des litiges liés au patrimoine, aux liquidations d'indivisions successorales et après divorces.

Durée :

32 heures de formation théorique et méthodologique et 2 heures de conférence obligatoire.

Dates :

- **Samedi 5 novembre (8h30 – 12h30)** : sensibilisation juridique sur les successions et les indivisions
- **Lundi 14 novembre, mardi 15 novembre, jeudi 17 novembre et vendredi 18 novembre (8 h 30 – 16 h 30)** : techniques de médiation spécialisée en patrimoine et successions
- **Vendredi 18 novembre (18h30 – 20 h 30)** : Conférence sur le thème « *Secrets de famille et successions : le recours à la médiation* »

Objectifs :

- Connaître l'environnement normatif de la médiation (aspects juridiques et déontologiques) ;
- Maîtriser la structure du processus de la médiation ;
- Développer un savoir être de médiateur (présence, posture de tiers) ;
- Repérer les spécificités de la médiation patrimoniale judiciaire et conventionnelle ;
- Apprendre à coopérer avec les Avocats, les Magistrats, les Notaires dans l'espace de médiation et entre les séances ;
- Identifier les règles d'ordre public applicables à la liquidation des régimes matrimoniaux et des successions ;

Chambre de Médiation et d'Arbitrage de la Martinique

CMAM

Association loi 1901 n°W9M1006182

SIRET n° 804 368 520 00016

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 97 97 02050 97

Préfecture Martinique

- Appréhender les mécanismes psychologiques intervenant dans les rapports d'argent au sein du couple et de la famille ;
- Comprendre les enjeux relationnels au sein du couple et de la famille ;
- Acquérir de bonnes pratiques pour la rédaction et l'utilisation des écrits en médiation ;

Méthodes pédagogiques :

- Méthode classique pour l'acquisition des savoirs (juridique, règlementaire, administratif, comptable) ;
- Travail de recherche collaborative pour le repérage de notions ou concepts clefs ;
- Mises en situation favorisant l'expérimentation personnelle des stagiaires pour acquérir, développer et intégrer les compétences de savoir-faire et de savoir être du médiateur ;

Outils pédagogiques :

- Utilisation de supports pédagogiques comme les power point et les thésaurus ;
- Vidéoprojecteur ; tableau (paper board) ;
- Constitution de binômes de travail et d'échanges pendant toute la formation ;
- Petits groupes d'apprentissage avec restitution et débriefing en grand groupe avec le formateur ;
- Jeux de rôle en médiation patrimoniale encadré et animé par le formateur, à partir de situations amenées par les stagiaires et/ou le formateur ;

Informations complémentaires :

Attestation de présence et certificat de suivi de formation délivrés en fin de formation.

Ce certificat pourra permettre d'accéder à la procédure d'agrément pour être référencé comme médiateur spécialisé en liquidation d'indivisions successorales et post divorces auprès de la CMAM

Tarifs : 850 €

Possibilité de prise en charge par un organisme paritaire collecteur (n° de formateur 97 97 02050 97).

Les tarifs comprennent les coûts pédagogiques, les collations et déjeuners.

Contact : renseignement et demande d'inscription à secretariat@cmam972.com